

MESSAGE URGENT :

EPISEDE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale

à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : 03-02-2025

Date de début de l'épisode : 03-02-2025

Situation :

La situation anticyclonique en place depuis dimanche sur le pays entraîne une hausse des concentrations de particules fines sur plusieurs régions, dont le Centre-Val de Loire. Un dépassement du seuil d'information et de recommandation en PM10 (> 50 µg/m3 en moyenne journalière) est prévu pour aujourd'hui, lundi 3 février 2025, sur le département du Loiret. Les particules PM10 (de diamètre inférieur à 10 µm) sont générées par les activités humaines telles que le chauffage résidentiel, le trafic automobile, l'agriculture ou encore les industries. La stabilité atmosphérique, couplée avec des basses températures et un vent faible pourrait engendrer une augmentation des concentrations en particules en suspension PM10 dans les basses couches de l'atmosphère. Ces conditions devraient perdurer pour la journée de mardi 4 février 2025. Un nouveau point de la situation vous parviendra demain matin. Pour plus d'informations : Lig'Air (ligair.fr)

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	Aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	Aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Indre(36)	Aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Indre-et-Loire(37)	Aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	Aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loiret(45)	PM10	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Information et recommandation

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : **Walid LAROUSSE**

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr